



Mairie de La Rivière - Drugeon

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

du 29 janvier 2021
Sur convocation du 22 janvier 2021
Secrétaire de Séance : Yohann Grillon

Votants :

VALLET Christian	X	GRILLON Yohann	X
BOURDIN Carine	X	LONCHAMPT Jordan	Excusé
VUITTENEZ Yannick	X	LORIOD-BOURGON Monique	X
LONCHAMPT Jérémy	X	MARGUET Chloé	X
BERTRAND Claire	X	MONNIER Florent	X
BREITNER Morgan	X	TERRETTAZ Sophie	X
DICHAMP Anthony	X	TRIMAILLE Flavien	X
GIRARD Odile	X		

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu du 18 décembre 2020
2. Compte rendu des commissions
3. Urbanisme
4. Délibérations :
 - ADAT organisation du télétravail
 - Validation de la composition des commissions CFD
 - Validation du cabinet numérique pour convocation (berger levrault)
 - Tarif location salle des associations au CPIE
 - Validation du périmètre des abords
5. Point sur les travaux en cours
6. Affaires intercommunales
7. Questions et informations diverses

I) Approbation du compte-rendu précédent.

Le compte rendu du 18 décembre 2020 est adopté à l'unanimité.

II) Compte-rendu des commissions

Environnement/cadre de vie

- Concernant le projet de parcours santé derrière la MTL, la commission a retenu le devis de la société Kompan. Ce projet qui s'élève à 51 369 € HT est subventionné à 80 % (10 273 € de reste à charge pour la commune).

- Eclairage de Noël : du fait des conditions météo, l'entreprise n'a pas pu intervenir pour la dépose des illuminations de Noël.

Vie associative

- Quelques travaux sont à réaliser à la salle des jeunes.

Bâtiments et chemins

- Les travaux de réfection du logement de l'ancienne mairie sont terminés. L'état des lieux avec le locataire sera réalisé samedi 30 janvier.
- Mme Després a donné son préavis pour le logement situé au dessus de l'ancienne école. Des travaux d'isolation seront à réaliser avant de relouer ce logement.
- Eclairage public : les subventions ont été attribuées pour la tranche d'éclairage public rue des lilas. La commission souhaite étudier la possibilité de réaliser un programme de travaux pour les 2 ou 3 ans à venir (rue du marronnier, rue du bourg, faubourg d'Arin et rue Charles le téméraire).
- La commission doit étudier la réfection de deux logements : un à créer dans le local de l'ancienne poste et celui au-dessus de la micro-crèche à rénover en totalité.
- Vierge de Mt Gimmeux : des traverses de chemin de fer ont été commandées pour réaliser un escalier d'accès à la vierge.

Gestion de la forêt

- La société Ecureuil Doubiste doit intervenir prochainement pour couper et élaguer les frênes le long du chemin piéton clos du terreau. Les arbres découpés seront déposés sur la place à bois. Les personnes intéressées pour acquérir du bois peuvent se faire connaître en mairie.
- Le bilan 2020 et les coupes et travaux 2021 seront présentés à la commission début février.

Communication et information

- R'virat 2020 : les retours sur cette édition sont positifs. Les habitants semblent avoir apprécié les articles sur le confinement et sur les épidémies.
- La commission a reçu plusieurs sociétés pour installer un panneau d'informations lumineux, au centre du village. Ce panneau pourrait être installé au niveau de la salle des jeunes. Le devis de Signaux Girod s'élève à 13 660 € HT (panneau double). Le conseil est favorable à cet investissement et décide de l'inscrire au budget 2021.
La commission rencontrera le commercial de la société pour approfondir le projet.

III) Urbanisme

Permis de construire

Chauvin Clément pour la modification d'un ravalement de façade.

Déclaration Préalable

Baudet Olivier pour la réfection des façades de sa maison d'habitation.
Carrez Michel pour la pose de panneaux photovoltaïques.

IV) Délibérations

- AD@T : le maire présente la proposition de l'Adat pour la mise en place du télétravail 50 € HT/an. Le conseil donne son accord.
- Le conseil valide l'élection des membres du conseil dans les commissions intercommunales.
- Le maire présente le dispositif du cabinet numérique pour la convocation des membres du conseil municipal. Le conseil donne son accord à l'unanimité.
- Le conseil valide le tarif de 1€/jour/personne pour les stagiaires du CPIE qui utilisent la salle des associations, avec un maxi de 10 €/jour.
- Suite à la validation par le conseil du périmètre des abords des bâtiments de France, les ABF ont donné un avis favorable au projet. Ce périmètre fera l'objet d'une enquête publique en parallèle du PLUi.

V) Affaires intercommunales

- CFD : la Communauté de communes et les communes doivent définir leurs besoins de financement afin d'estimer la hausse des taux d'imposition.
- SEVAD : Claire Bourgeois ayant fait valoir ses droits à la retraite, une nouvelle secrétaire a été recrutée.

VI) Questions et informations diverses

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 45.

**Le Maire,
Christian VALLET**